



L'ÉPINE INFOS

N° 12 - PRINTEMPS 2022

EDITO DU MAIRE

Chers Amis Épinots,

Nous aurions pu penser que l'année 2022, après la pandémie cruelle de 2020 et 2021, serait celle d'un retour modéré et progressif à la normalité. Visiblement ce n'est pas tout à fait le cas puisque les directives gouvernementales continuent d'affluer « directement d'en haut » entamant ainsi la sérénité de nombreux maires de communes rurales financièrement modestes dont fait partie L'Épine.

Aujourd'hui il est difficile voire risqué, de décider et de s'engager dans des opérations à moyen terme, tant l'état nous offre une déferlante de lois, décrets, ordonnances et autres directives modifiant sans cesse les règles en place.

De même, il est de plus en plus délicat d'obtenir des certitudes législatives et financières lorsque les communes ont besoin de subventions « croisées » c'est-à-dire, en partenariat avec les régions, départements et autres organismes financiers.

Difficile aussi de maintenir la quiétude de notre ruralité et de nos villages, menacée par certains réseaux sociaux incitant les citoyens à remettre en cause toute réflexion ou avancée technique, environnementale ou sociale voire à ne plus rien accepter des autorités légal. Pire aujourd'hui le mensonge est souvent le nouvel alphabet de la contestation ce qui fait que plus personne n'est respecté, et qu'il faudra bien plus que du courage et de l'abnégation à nos futurs élus, surtout « grands élus », pour continuer à diriger dignement nos communes, villes, départements, régions et même l'état.

L'Épine, n'est pas épargnée par ces nouvelles contraintes mais s'efforcera de garder la force de mener à bien le bonheur même relatif de ses concitoyens. Ce sera le cas entre autres, à l'occasion de la mise en place d'un nouveau PLUi imposé par la loi NÔTRE, en se battant pour empêcher le gel ou la suppression de surfaces constructives pourtant situées dans les périmètres constructifs actuels (zones UC, UD, 1AU, Nh, Nj). Nous serons d'autant plus vigilants qu'à l'inverse de certaines communes, aucune surface urbanisable n'a réduit l'emprise agricole de L'Épine depuis le premier PLU. L'urbanisation des terres envisagée par la commune restera modeste jusqu'en 2026 au moins, pour permettre seulement le renouvellement de générations et le maintien de son école.

Autre résolution envisagée, l'étude d'une diminution raisonnée de l'amplitude horaire de l'éclairage public et du nouvel éclairage en led de la Basilique, pour minimiser l'effet de l'envol du prix de KW/h (+ 40 %).

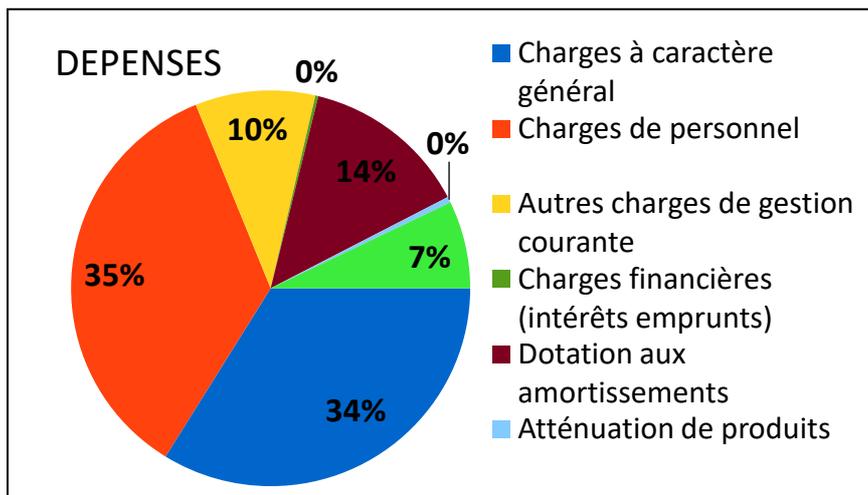
Comme beaucoup de village rural, il nous faudra reconduire la rigueur budgétaire actuelle que nous nous étions imposés pendant la pandémie et son impact financier. C'est pourquoi une entrée financière modeste de 3 % requise sur les impôts fonciers a été votée pour équilibrer la douleur d'une perte équivalente de dotation de l'état, et permettre enfin la pose de jeux extérieurs d'enfants sur le square en bas de l'allée du Château.

Enfin un peu de plaisir et de détente amicale, avec la reprise du trimelage officiel avec les communes de Vendée et des Hautes Alpes, que nous avons eu le plaisir de recevoir à l'Ascension.

En mai les Français ont choisi leur Chef d'État, en juin ils choisiront leur majorité législative, et peut-être que le milieu rural sera d'avantage pris en considération, l'avenir nous le dira.

En attendant, prenez encore bien soin de vous en 2022.

Le budget 2022 en quelques chiffres



CHRONIQUE BUDGETAIRE 2022

Les charges de dépenses à caractère général vont sans doute augmenter de plus de 3 % cette année à cause de l'augmentation de tous les travaux d'entretien...

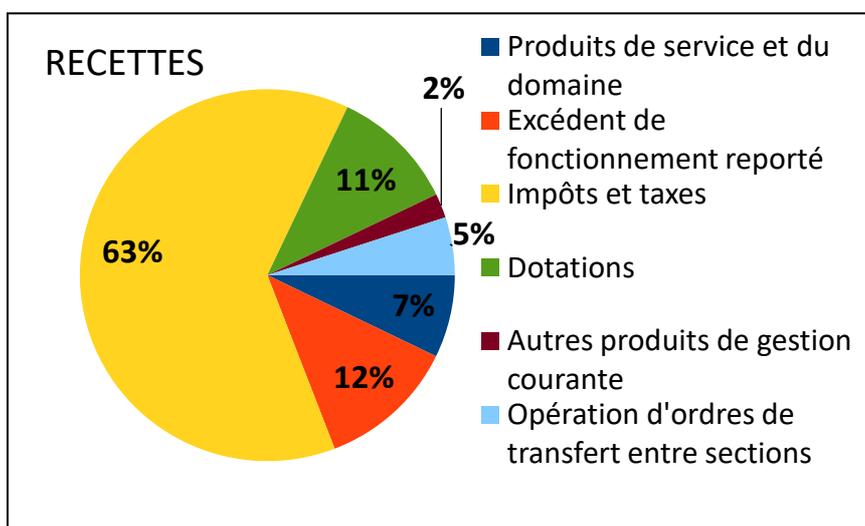
Par contre nos charges en personnel ont diminué du fait de l'arrêt d'un contrat aidé qui permettra de compenser les hausses de salaires des personnels annoncées par l'état, ainsi qu'une prise en compte financière d'une partie de leurs mutuelles. Côté recettes la baisse est apparente également :

- les recettes de nos impôts locaux baissent de 3 % du fait que le niveau de richesse moyen des ménages épinois baisse également ;

- baisse à nouveau des dotations de l'état de 3 %

- les + 6 % d'excédent de fonctionnement de 2021 ne sont pas un gain c'est simplement un report de travaux 2021 (retard de l'entreprise adjudicatrice) à exécuter en 2022.

Ceci explique l'augmentation de la taxe foncière de 3 % rapportant une recette de 5.576 € à la commune ! soit 8,70 € par personne et par an.



INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2022/2023 – ÉCOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE

Il n'y aura pas d'accueil en mairie. Les inscriptions se feront par messagerie : mairie.lepine51@wanadoo.fr

Sur le mail, vous devrez préciser vos coordonnées : nom, prénom, adresse, n° de téléphone et adresse mail.

Pièces à joindre à votre envoi : copie du carnet de santé, copie du livret de famille, certificat de radiation si votre enfant était scolarisé ailleurs.

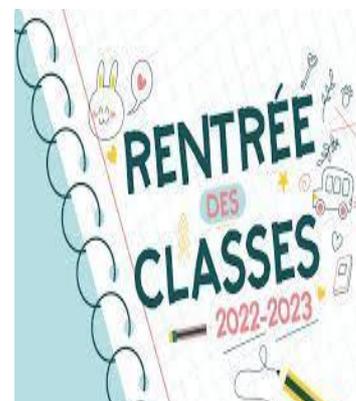
Un certificat d'inscription vous sera retourné.

L'école n'organisera pas de réunion d'information en juin. Les parents apporteront le certificat d'inscription le jour de la rentrée.

La mairie fournira les adresses mail des nouveaux parents à l'école.

Pour tous les élèves

- Le dossier périscolaire a été remis aux parents ou déposé dans leur boîte aux lettres en mai. Les dossiers dûment remplis sont à remettre dans la boîte aux lettres de la mairie au plus tard le **17 JUIN 2022**.
- L'école transmettra aux parents les listes de fournitures et les informations par mail avant la rentrée.



REPAS DES ANCIENS

La commune organise son repas annuel pour les Épinotes et les Épinots de 60 ans et plus...

Inscrivez dès maintenant dans votre agenda, la date du :

DIMANCHE 23 OCTOBRE 2022 à 12 h à la salle L'Épinette.

A la mi-septembre, vous recevrez un courrier d'invitation avec toutes les modalités de participation et son coupon d'inscription à retourner en mairie.



REMISE EN ÉTAT DES TERRAINS DE JEUX

Notre commune met à la disposition de nos citoyens des terrains pour le tennis, le basket, le tennis de table...

Nos employés communaux n'étant plus que 2, après le départ de Marc, les tâches d'entretien de notre commune ne diminuant pas, nous appelons à la bonne volonté de quelques personnes afin de remettre en état les terrains laissés à l'abandon depuis que l'association n'existe plus.

Les bénévoles le souhaitant, peuvent s'inscrire à la mairie par mail mairie.lepine51@wanadoo.fr ou directement en mairie aux heures d'ouverture.

Le déroulement de cette tâche sera communiqué aux participants ultérieurement.

LA GRANGE CULTURELLE

LES AMIS DE LA BASILIQUE DE L'ÉPINE ont ouvert les portes de la nouvelle bouquinerie le dimanche 1^{er} mai 2022 dans un nouvel espace spacieux et agréable.

Ce bâtiment sera le lieu de ralliement de leur association et permettra de développer et de communiquer sur leurs nombreux projets, en particulier sur leur projet LEADER « La Basilique de L'Épine, un phare au cœur du pays de Châlons-en-Champagne » porté par l'association et qui bénéficie de fonds européens.

Ils ont maintenant l'ambition de faire de cette « Grange » non pas seulement un lieu de diffusion de la culture par le livre mais aussi un lieu d'animation territoriale en milieu rural vers les communes voisines.

La Bouquinerie ouvrira les dimanches 12 juin – 3 juillet – 7 août – 4 septembre – 2 octobre 2022

Plus de 15.000 livres sont à la vente et vous attendent nombreux dans un cadre agréable et spacieux.

ATTENTION : RECHERCHE HÉBERGEMENT

Dans le cadre du 23^{ème} festival de musique ancienne et sacrée à la Basilique Notre Dame de L'Épine 2022...

Les Amis de la Basilique font appel aux Épinots et Épinotes, ils sont à la recherche de 15 chambres pour loger des musiciens sur L'Épine, pour la période du 29 septembre au 1^{er} octobre 2022.

Ils souhaitent également recruter sur L'Épine une cuisinière pour assurer les repas à l'abri des du pèlerin.

Pour toutes inscriptions, vous pouvez adresser un mail à patricebrisson@orange.fr ou a2bl.epine@orange.fr

Vous pouvez retrouver le programme du 23^{ème} festival de musique sur le site <http://www.mairie-lepine51.fr>

BROCANTE

DIMANCHE 11 SEPTEMBRE 2022

Organisé par la Société de Chasse de L'ÉPINE, la brocante se déroulera aux abords de la Salle des Fêtes L'Épinette de 6 h 00 à 18 h 00.

Une buvette et une restauration rapide seront à la disposition des exposants et des visiteurs.

Venez nombreux en famille pour passer un agréable moment...

Contact : Mr DANIZEL Daniel - 06.83.54.71.46 ou par mail : f.danizel@gmail.com



SALON FABOPHILE

DIMANCHE 30 OCTOBRE 2022

Le salon fabophile fait son retour....

Organisé par Les Amis de la Basilique, il se déroulera de 9 h 30 à 17h 30 à la Salle L'Épinette.

N'oubliez pas de mettre vos agendas à jour et de venir nombreux.

SOCIÉTÉ DE CHASSE

A la dernière Assemblée Générale, la Société de Chasse a élu son nouveau Président : Monsieur GINET Frédéric accompagné de son Trésorier Monsieur DANIZEL Daniel et de son Secrétaire Monsieur GALAS Guillaume.

MAIRIE - CONGÉS D'ÉTÉ

La mairie sera fermée : du **LUNDI 4 au VENDREDI 22 JUILLET 2022 inclus**.

Une ouverture au public sera assurée les **MARDIS 5 – 12 – 19 JUILLET 2022 de 17 h 30 à 19 h 00**.



**BONNES VACANCES
À TOUS...
PROCHAINEMENT...**



L'ÉPINE INFOS n°12
– année 2022
Directeur de
publication :
Jean-Pierre ADAM
Rédaction et mise
en page :
Commission
Communication
Impression et
diffusion :
Mairie de L'Épine